

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'INSTITUT
DE PREPARATION A L'ADMINISTRATION GENERALE

DU 15 FEVRIER 1990

Le Conseil de l'Institut de Préparation à l'Administration
Générale s'est réuni le 15 février 1990 à 15H
au 3, Bd Harpignies à Valenciennes

Etaient présents :

Monsieur GEORGES, Directeur de l'I.R.A. de LILLE,
Président du Conseil de l'I.P.A.G.

Monsieur MOREAU, Directeur de l'I.P.A.G.

Monsieur LUC, représentant des personnels ATOS

Monsieur François BEAL, usager

Mademoiselle Anna FIDANZA, usager

Mademoiselle Monique BRICOUT, usager

Avait donné pouvoir :

Monsieur le Président du Conseil Régional à Monsieur PARENT, Conseiller Régional

Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Nord à Monsieur le Directeur Départemental des
Impôts

Mademoiselle GROTTI, enseignante à l'I.P.A.G., à Monsieur MOREAU

Monsieur POLLET, usager à Mademoiselle FIDANZA, usager

Etaient excusés :

Monsieur le Président du Conseil Général du Pas-de-Calais

Monsieur le Directeur Départemental du Travail

Monsieur LASCOMBE, Directeur des études.

Etaient invités :

Monsieur DEFOSSEZ, Directeur de l'Institut des Sciences Juridiques, Economiques et de
Gestion

Monsieur l'Agent comptable de l'Université de Valenciennes

Monsieur Yves-Marie METAY

1) Election du Président

Monsieur GEORGES, seul candidat, est réélu à l'unanimité moins une abstention. Son mandat est de trois ans.

2) Adoption du compte-rendu du Conseil du 9 mars 1989

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3) Rapport sur la rentrée universitaire

Monsieur GEORGES donne la parole à Monsieur MOREAU

Des progrès sensibles ont été enregistrés, se félicite Monsieur MOREAU, bien que l'I.P.A.G. reste confronté à des problèmes majeurs.

a) Effectifs

En 1988-1989 était déplorée une chute importante du nombre des inscrits.

Une organisation méthodique (interventions directes auprès des étudiants, réunions, affiches, publicités, articles parus dans la presse locale) a permis de l'enrayer. Des résultats probants ont été obtenus : 48 étudiants et 24 agents publics ont rejoint l'I.P.A.G. Encore faut-il mentionner que ces statistiques ignorent le public inscrit en Formation Continue, ce recrutement étant consécutif à la signature d'une convention avec deux Caisses d'Allocations Familiales.

Cependant l'I.P.A.G. subit de plein fouet la concurrence de son homologue lillois, qui dispose de la licence d'administration publique. Une quinzaine d'étudiants ont ainsi renoncé à s'inscrire à l'I.P.A.G. de Valenciennes, même si on note la présence de quelques candidats titulaires d'une Maîtrise.

Certains fonctionnaires n'ont pu obtenir l'indispensable autorisation d'absence; à l'inverse d'autres, inscrits, n'ont pu se libérer par la suite.

Pour des raisons budgétaires beaucoup de cours sont communs aux fonctionnaires et aux étudiants. Une réflexion doit être engagée pour motiver le public potentiel des fonctionnaires.

b) Bourses

5 bourses de Service Public ont été accordées, 9 candidats étaient en lice.

Il s'agit d'un progrès important par rapport à l'an dernier, surtout si l'on considère que l'ensemble des I.P.A.G. connaissent au contraire une chute des candidats boursiers.

c) Conventions de formation continue

L'I.P.A.G. a conclu deux conventions avec les Caisses d'Allocations Familiales de Cambrai et de Valenciennes, afin de préparer 10 agents au concours interne de "Cours de cadre"

d) Problèmes généraux

Monsieur MOREAU a développé la pratique des examens blancs et de la préparation à l'épreuve orale face à un jury. L'accent a par ailleurs été mis sur les épreuves de culture générale qui sont déterminantes dans les concours. Grâce à la conclusion d'une convention avec le Centre National d'Etudes Supérieures de Sécurité Sociale, un cours de Protection Sociale a été mis en place avec le concours des cadres des Caisses de Sécurité Sociale de Valenciennes. Cependant de multiples

difficultés entravent le bon fonctionnement de l'Institut : coordination des emplois du temps avec ceux de l'I.S.J.E.G., absence de solution de rechange en matière de locaux, faible nombre d'étudiants titulaires d'un diplôme de second cycle, concurrence de l'I.P.A.G. lillois, problèmes financiers.

Monsieur DEFOSSEZ, Directeur de l'Institut des Sciences Juridiques, intervient pour souligner que l'actuel Directeur de l'I.P.A.G. n'a ménagé ni son temps, ni ses efforts pour assurer le développement de l'I.P.A.G.

4) Examen des projets de développement de l'I.P.A.G. (licence d'administration publique)

Des éléments d'incertitude subsistent.

Avec l'appui de l'I.S.J.E.G., la Licence d'Administration Publique a pu être inscrite dans les projets d'habilitation de l'Université. Le plan quadriennal, qui a fait l'objet d'une convention signée entre l'Université de Valenciennes et le Ministère, programme la licence d'Administration Publique pour la rentrée 1991, sous une importante réserve : l'habilitation est suspendue à la décision du maintien ou d'une remise en cause des Licences d'Administration Publique, une réflexion nationale étant en cours.

Monsieur GEORGES estime que sans la Licence d'Administration Publique, l'I.P.A.G. ne peut se développer, or sa création est espérée depuis des années. Monsieur MOREAU rappelle que, à sa connaissance, seuls deux I.P.A.G. sont dépourvus de Licence d'Administration Publique : ceux de Brest et Valenciennes.

5) Vote de la D.B.M. 1989

Monsieur VANCEULEBROECK explique que cet examen est retiré de l'ordre du jour, puisque les crédits votés n'ont pas été dépassés.

6) Vote du budget 1990

a) les charges

L'absence de titulaires à l'I.P.A.G. conjuguée à la progression des taux des heures complémentaires font que celle-ci représentent la moitié des dépenses. Conséquence de la progression des effectifs, les services extérieurs (frais de courrier, de secrétariat, de téléphone, des photocopies) accusent une augmentation sensible. Les dépenses de publicité sont maintenues, la renommée de l'I.P.A.G. étant encore insuffisamment établie.

b) les recettes

La subvention de fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale est inchangée, malgré l'augmentation du taux des heures complémentaires (78.000 francs). Monsieur MOREAU a obtenu de l'Université la rallonge habituelle de 100 heures dites "heures Président". Selon Monsieur VANCEULEBROECK, le Ministère a changé de politique : la dotation trimestrielle est devenue une dotation accordée pour l'année civile, ce depuis 1988.

Monsieur MOREAU souligne que ce désengagement de l'Education Nationale est croissant. La chute des effectifs des fonctionnaires constatée l'an dernier explique la faible progression de la dotation de la Fonction Publique (56.000 frs au lieu de 55.000 frs)..

Les ressources de la Formation Continue ne constituent pas une garantie à l'avenir, et elles ne sont pas utilisables pour financer la formation initiale.

La situation financière n'est pas désespérée mais malsaine. Monsieur GEORGES souligne que l'Université doit traduire dans les faits son soutien à l'I.P.A.G.

Le budget est adopté à l'unanimité.

7) Modification des statuts de l'I.P.A.G.

Monsieur MOREAU pose le problème de la composition du Conseil au regard des personnalités extérieures. L'absentéisme peut provoquer l'impossibilité d'atteindre le quorum ; par ailleurs il serait souhaitable d'intégrer au Conseil les chefs de service des Administrations dans l'arrondissement pour faciliter le recrutement des fonctionnaires par l'I.P.A.G.

Dans les statuts la mention " telle personnalité ou son représentant" devrait être prévue.

Monsieur GEORGES, estimant que certaines personnalités extérieures sont trop sollicitées et font un choix, donne mandat à monsieur MOREAU pour présenter des propositions lors du prochain Conseil.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, le Président du Conseil lève la séance.